



UFC QUE CHOISIR ARTOIS

Mai 2025

NEWSLETTER

artois@ufcquechoisir.fr



L'assemblée générale fédérale mai 2025

Le mot du Président



Information

Les marchands de liste ou de fichiers (source DGCCRF).

Le marchand de listes est un professionnel de l'immobilier dont l'activité consiste à proposer des listes ou des fichiers de logements à louer ou à vendre. Le client, moyennant le versement d'une somme généralement forfaitaire, peut consulter des listes de logements, avec les coordonnées de leurs propriétaires. Quelle est la réglementation en vigueur. **LIRE LA SUITE**



Information

L'étiquetage des produits cosmétiques (source DGCCRF).

La DGCCRF rappelle que l'étiquetage des produits cosmétiques répond à des exigences réglementaires dans le but de protéger le consommateur et de lui délivrer une information loyale et transparente. Elle encourage les consommateurs à la lecture complète des étiquetages des produits. Quelle est la réglementation en vigueur? **LIRE LA SUITE**



Communication

Chroniques radio de l'UFC Que-Choisir de l'Artois sur Planète FM

UFC QUE CHOISIR ARTOIS



Les temps forts

Monnaies virtuelles

Elles masquent vos dépenses réelles



Les temps forts

L'ozempic, un médicament détourné...



Nos litiges gagnés

SPB assurance, remplacement smartphone

Quand l'assureur SPB met 6 mois pour remplacer un smartphone **LIRE LA SUITE**



Nos actions

Vente à domicile

Également connue sous le nom de vente à domicile, la vente directe est un maillon important de l'économie qui emploie 700 000 personnes et génère un chiffre d'affaires de plus de 4,5 milliards d'euros. **LIRE LA SUITE**

Le Billet de la présidente de l'UFC Que Choisir

Encadrement des frais bancaires sur succession

Une victoire pour les consommateurs.

Après plusieurs alertes sur les dérives des frais bancaires sur succession, des demandes répétées d'encadrement de ces frais pour mettre un terme aux dérives constatées, et un parcours législatif de plus de 16 mois semé d'embûches, **LIRE LA SUITE-**

